



BANQUE
DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 12 MAI 1955

RAPPORT ET RÉOLUTIONS

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

Conseil d'Administration :

MM. EMMANUEL MONICK,	<i>Président.</i>
EMILE OUDOT,	<i>Président Honoraire.</i>
JULES AUBRUN,	<i>Vice-Président.</i>
HENRI DEROY,	—
JACQUES AGUILLON,	<i>Administrateur.</i>
MAURICE BÉRARD,	—
FRANÇOIS CHARLES-ROUX,	—
EMILE GIRARDEAU,	—
EMILE MINOST,	—
Cte FRÉDÉRIC PILLET-WILL,	—
RAOUL DE VITRY,	—

Commissaire du Gouvernement :

M. RENÉ DE LESTRADE

Commissaires aux Comptes :

MM. C. MULQUIN, H. LÉON et P. SIMON

Commissaires agréés près la Cour d'Appel de Paris

Directeur Général M. JEAN REYRE.

Directeurs MM. H. BURNIER, L. BRICARD, R. MARTIN,
H. DE GUICHEN, B. DE MARGERIE, F. ANTHOINE.

Secrétaire Général M. JEAN LEQUIME.

Directeurs-Adjoints MM. C. FLORY, H. CAMERLYNCK, J. ALLIER,
P. VINSON, J. BÉDIER, J. CABET, A. LITTAYE,
J. DUBOURDIEU.

Sous-Directeurs MM. H. RAQUIN, R. FOURNIER, M. DESTOMBES,
R. LABAT, M. REINISCHE, P. DECKER, P. PÉAN,
A. DEPIERRE, R. SCHULZ.

Fondés de Pouvoirs :

MM. A. RIMAILHO, H. SABBAG, J. LUYT, M. JUMEL, A. GALLAIS-HAMONNO,
P. DUCHEZ, L. GEFFROY, C. KEUSCH, M. MOREL-FATIO, R. RUSSO,
J. DROUART, H. LAPRUGNE, J. TRAUB, D. BEDIN, C. BOUZANQUET,
Y. PELLET, Y. COUDRY, E. HAUSER, F. JARDON, J. JONNART,
J.-M. PELLETIER, A. SPINGA.

BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.593.000.000 DE FRANCS

Registre du Commerce : Seine N° 54-B-5515 — L. B. F. N° 24

SIÈGE SOCIAL : 3, RUE D'ANTIN, PARIS

SUCCURSALE DE MARSEILLE
37, Cours Pierre-Puget

SUCCURSALE D'ALGER
18-24, Avenue Claude-Debussy

SUCCURSALE DE CASABLANCA
79, Avenue du Général d'Amade

SUCCURSALE D'AMSTERDAM
539, Herengracht

SUCCURSALE DE BRUXELLES
31, Rue des Colonies

SUCCURSALE DE GENÈVE
6, Rue de Hollande

BUREAU D'ANVERS
23, Rue Arenberg

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE
Forescom-Building
Avenue de la Douane

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 12 Mai 1955

Rapport du Conseil d'Administration,

Résolutions de l'Assemblée.

BANQUE
DE
PARIS ET DES PAYS-BAS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
A
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
du 12 Mai 1955

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour proposer à votre agrément une résolution qui a trait à la création de postes de Censeurs.

Dès l'origine, les Statuts de votre Société avaient prévu un Comité de Censeurs, institution qui fut supprimée pendant la guerre par une décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire, le 8 Avril 1941.

Il est apparu aujourd'hui à votre Conseil que l'expansion des affaires de la Banque et leur complexité toujours plus grande

rendaient nécessaire le rétablissement des fonctions de Censeurs, dont les avis seraient sollicités sur les opérations traitées par notre Établissement, notamment à l'Étranger.

Cette décision, que nous vous demandons de bien vouloir prendre, obligera à insérer dans vos Statuts un article supplémentaire et à procéder, en conséquence, à un nouveau numérotage des articles.

Les résolutions, tenues à votre disposition dans le délai prescrit par la Loi, et dont il va vous être donné lecture, précisent les modifications que nous soumettons à votre approbation.

RÉSOLUTIONS

VOTÉES A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du 12 Mai 1955

Première résolution

L'Assemblée Générale,

Approuve le Rapport du Conseil d'Administration et décide d'insérer dans les Statuts, sous un titre III bis, « Censeurs », un article 27 bis ainsi rédigé :

ARTICLE 27 bis

Il peut être créé des postes de Censeurs auprès de la Société. Les Censeurs sont nommés pour trois ans. Leur nombre ne peut être supérieur à quatre.

Dans cette limite, les nominations de Censeurs peuvent être faites, à titre provisoire, par le Conseil d'Administration, sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale.

Les Censeurs sont tenus de justifier, en entrant en fonctions, de la propriété de Cinquante actions de F. 5.000, qui sont inaliénables pendant la durée de leurs fonctions et qui restent déposées dans la caisse sociale.

Les Censeurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration et prennent part aux délibérations avec voix consultative. Ils ont droit à des jetons de présence dont la valeur est fixée par l'Assemblée Générale.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à un nouveau numérotage des titres et des articles des Statuts de la Société.

Troisième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications, partout où besoin sera.

SUCCESSALES
DE LA
BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

SUCCESSALE DE MARSEILLE

37, Cours Pierre-Puget

Directeur M. J. RENARD.
Sous-Directeurs MM. G. BILLOD, M. LANCRENON.
Fondé de Pouvoirs M. R. PARRA.

SUCCESSALE D'ALGER

18-24, Avenue Claude-Debussy

Directeur M. P. JARRY.
Fondés de Pouvoirs MM. P. CHEVALLIER, C. GALL.

SUCCESSALE DE CASABLANCA

79, Avenue du Général d'Amade

Directeur M. P. PÉAN.
Sous-Directeur M. R. TARDEIL.
Fondés de Pouvoirs M. R. FIERQUIN, A. CATEZ, M. MAZEAU.

SUCCESSALE D'AMSTERDAM

53g, Herengracht

Comité Consultatif MM. PAUL VOÛTE JR, BARON C. J. COLLOT D'ESCURY, J. OLYSLAGER.
Direction *Directeurs* : MM. A. DEKNATEL, F. VAN OYEN.
Sous-Directeur : M. P. MULDER.
Fondés de Pouvoirs : MM. W. LENSING, C. H. BOENDERMAKER,
C. W. VAN OS.

SUCCESSALE DE BRUXELLES

31, Rue des Colonies

Comité Consultatif MM. J. MOISE, *Président*, BARON H. DE TRAUX DE WARDIN,
BARON P. G. KRONACKER, M. LE CLERCQ, J. LEMAIGRE.
Direction *Directeurs* : MM. J. LEPÈRE, M. NAESSENS.
Directeurs Adjoints : MM. R. COLLIGNON, L. VAN DE SOMPELE.
Sous-Directeurs : MM. J. BEAUJEAN, G. FERRAND, A. FUNCK,
M. VERHOEVEN, C. COURTIN.
Fondés de Pouvoirs : MM. A. BILQUIN, J. CARELS, L. THIBAUX,
R. STASSART, L. FRANKEN.

BUREAU D'ANVERS

23, Rue Arenberg

Directeur : M. F. BERTRAND.

AGENCE DE LÉOPOLDVILLE

Forescom-Building, Avenue de la Douane

Directeur : M. C. COURTIN.

SUCCESSALE DE GENÈVE

6, Rue de Hollande

Comité Consultatif MM. V. GAUTIER, A. LOMBARD, M. D'ESPINE.
Direction *Directeur* : M. E. DE RHAM.
Directeur-Adjoint : M. H. FLAMAND.
Sous-Directeur : M. A. D'ARBIGNY.
Fondés de Pouvoirs : MM. M. BIRRAUX, G. CHALIER, G. GRENIER.

IMPRIMERIE SPÉCIALE
— DE BANQUE —
181, RUE DU CHÂTEAU-DES-RENTIERS
· PARIS ·